

Méthodologie pour la transition des pratiques et le projet de territoire en faveur de la biodiversité

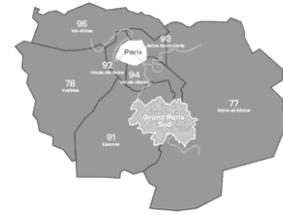
L'exemple de Ris-Orangis Territoire engagé pour la nature 2022-2025



Gil MELIN, 1^{er} Maire adjoint, Ville de Ris-Orangis
Raphaël DORMOY, Chargé de mission Transition écologique, Ville de Ris-Orangis

10 octobre 2023

- **Ris-Orangis**, ville populaire de 2nde couronne située à 25 km au sud de Paris
- 870 ha et 30 000 habitants
- **Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart** : 23 communes, 22 000 ha, 360 000 habitants, 2 ex villes nouvelles Evry et Sénart



Un territoire soumis à une forte pression foncière, périmètre d'une OIN :

- Avec une forte demande en logements : 22 000 demandes de logements sociaux à l'échelle de GPS, 8 000 à celle de Ris-Orangis
- Avec des besoins de revitalisation du tissu local économique et industriel : perte des grands comptes héritages de la ville nouvelle (Usine Lu, Hippodrome...)

Une maîtrise publique du foncier

- 1 300 ha à l'échelle de GPS, 200 ha à celle de Ris-Orangis

Une politique d'aménagement:

- Fondée sur sur la revitalisation du tissu urbain
- Et sur la résorption des friches (ex : Ecoquartier des Docks)



Écoquartier (2006-2021)



Ferme de l'Aunette (2014-2020)

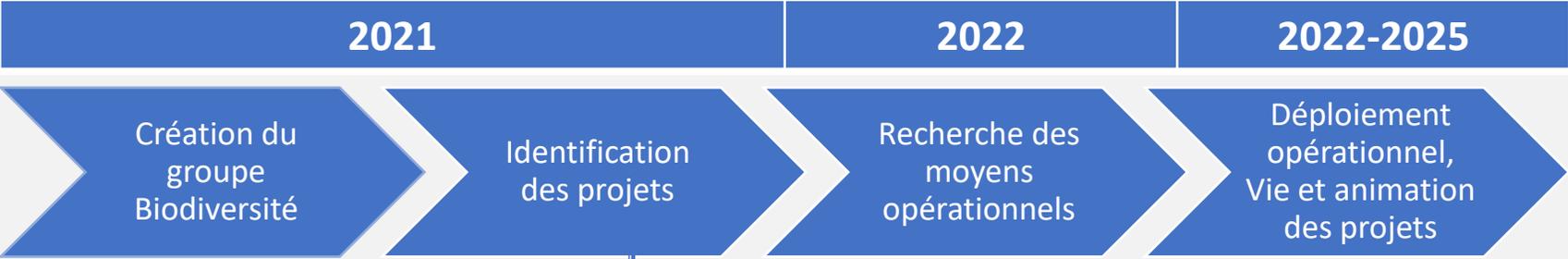


Jardins familiaux (1998-2014)



Mandature 2020-2026 « De l'écoquartier à l'Ecopolis »

Une volonté d'intégrer la biodiversité comme un élément politique de la gestion de la ville



Volet Sciences participatives avec les services



Volet Sciences participatives avec les habitants



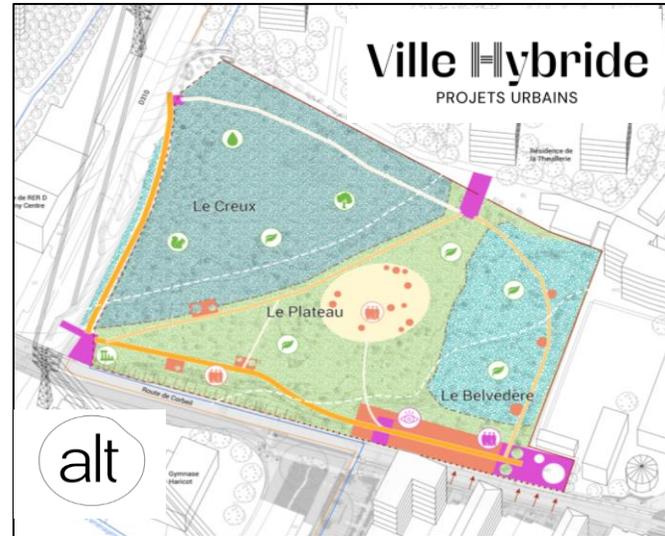
Volet Animation avec le grand public



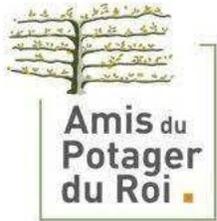
Atlas de la biodiversité communale Projet phare de la démarche TEN



Projet de réaménagement du parc de la Theuillerie coconstruit avec les usagers



Qualification de la multifonctionnalité des sols Appel à manifestation d'intérêt Objectif ZAN



Vergers urbains productifs et participatifs



Piétonisation et projet de renaturation des berges de Seine

ALEXANDRE CHEMETOFF
BERNARD DESMOULIN





- **Intégrer l'objectif ZAN** dans les outils de la planification urbaine (révision du PLU, révision du SCOT, cohérence avec le SDRIF-E)
- **Déployer l'ensemble des projets du mandat** : 4^e tranche des jardins familiaux, renaturation des berges de Seine, cours d'école Oasis, fruitiers en ville...
- **Amplifier les outils de la gouvernance participative** dans l'élaboration du projet de ville
- **Considérer la donnée écologique comme un savoir** qui doit être accessible, à tout âge, partagé et mis en débat : Université populaire, sciences participatives
- **Diffuser la culture écologique au sein des services municipaux, accompagner les changements de pratiques** : Territoire engagé pour la nature (2022-2025), Territoire engagé Climat Air Energie (2023-2027)
- **Avoir une veille active, développer les liens avec la recherche, et faire de la ville un laboratoire de la recherche action**



– Que faut-il faire ? dit le petit prince.

– Il faut être très patient, répondit le renard. Tu t’assoiras d’abord un peu loin de moi, comme ça, dans l’herbe. Je te regarderai du coin de l’œil et tu ne diras rien. Le langage est source de malentendus. Mais, chaque jour, tu pourras t’asseoir un peu plus près... »